

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 26 juin 2025 –

Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 081-248100497-20250626-2025DEL37-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 18 juin 2025	Présent(e)s : Délégué(e)s titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., VERGNES N., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., ALMAYRAC J.J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., PASTUREL., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C..
Date d'affichage : 18 juin 2025	Délégué(e)s suppléant(e)s : M. COUGOUREUX R.. Absent(e)s ayant donné pouvoir : Mmes FABRE D. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.), DELPERIE L. (pouvoir à M. RIVA C.), FRAYSSINET E. (pouvoir à Mme DEYMIE C.), SOLIER H. (pouvoir à M. TREMOLIERES A.), MM. MIOT B. (pouvoir à M. TARROUX H.), LAGALY J.P. (pouvoir à M. PASTUREL N.) et BENEDET J.P. (pouvoir à M. ANDREOLLO B.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absent(e)s : Mmes CAMPAGNARO M.C., ROBERT C., MM. NEGRE D. et IMBERT J.. Secrétaire de séance : M. TREMOLIERES Alain.

DEL 2025/37 : Projet d'aménagement d'un espace de santé et de ses abords au pôle d'Activités Val 81 - Actualisation du plan de financement de l'étude de faisabilité.

Monsieur le Président expose à l'assemblée ce qui suit :

- La Communauté de Communes souhaite réaliser un espace de santé au pôle d'activités Val 81 et procéder à l'aménagement extérieur afin de tenir compte de la présence d'eaux souterraines et de nappes affleurantes sur ce site.
- Ainsi, ce projet portera sur la reconquête d'une friche et comprendra un volet de désimperméabilisation, de renaturation et de gestion intégrée des eaux pluviales sur l'ensemble du pôle d'activités.
- Pour la réalisation du projet, il est nécessaire de réaliser des études de faisabilité prenant en compte le potentiel de désimperméabilisation et de gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle.
- L'objectif de cette étude plurithématique est de structurer un projet global s'inscrivant dans une démarche vertueuse et exemplaire de gestion des eaux tout en procédant à la rénovation du bâti et l'aménagement du parc environnant afin de garantir une qualité pour les usagers du pôle d'activités.
- Pour accompagner la Communauté de Communes dans la définition du projet, il a été décidé, lors de la séance du 14 avril 2025, de confier la réalisation des études à Thémélia, dans le cadre d'un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage. Lors de cette séance, il a également été décidé de solliciter des subventions pour leur financement.
- Ce projet comprenant à la fois de la désimperméabilisation, de la renaturation, une gestion intégrée des eaux pluviales, de la reconquête de friche et de la rénovation de bâtiments, Thémélia va faire appel, notamment, aux compétences d'un bureau d'études de sol et d'un hydrogéologue, pour bien prendre en compte de la présence d'eaux souterraines.
- Le coût estimatif de l'étude de faisabilité, dans sa globalité, est de 60 000 € HT.

- Le plan de financement présenté et approuvé lors de la séance du 14 avril 2025 doit être actualisé comme suit :

Partenaires	Taux demandé	Montant HT
Etat au titre du Fonds vert	50%	30 000 €
Agence de l'Eau Adour Garonne	27%	16 200 €
Autofinancement	23%	13 800 €
Total	100%	60 000 €

Suite à cet exposé, Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- d'approuver le nouveau plan de financement présenté dans le tableau ci-dessus,
- de solliciter auprès des partenaires les subventions selon ce nouveau plan de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- accepte ces propositions,
- autorise en conséquence le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'obtention desdites subventions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,



Guy GAVALDA.

Le Secrétaire de séance,

Alain TREMOLIERES.

Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 081-248100497-20250626-2025DEL37-DE